

La Lettre

de l'Artisanat du bâtiment, des TP et du paysage
en Pays de la Loire



Édito : Élus et artisans, agissons ensemble
page 1

Les propositions de la CAPEB pour faire face aux défis
page 2

Un territoire, Une initiative : Un camion pour promouvoir l'adaptation des logements en Pays de la Loire
page 3

Qualipluie, la marque des entreprises formées à la GIEP
page 4

Édito : Élus et artisans, agissons ensemble

Depuis des mois, les chefs d'entreprise font face à des pénuries ou au rationnement de matériaux, ainsi qu'à la flambée des prix. Ils sont inquiets, mais aussi perplexes devant les profits affichés par de grands groupes, quand eux doivent rogner sur leurs marges pour éviter que les devis ne s'envolent. Des solutions existent, auxquelles vous pouvez contribuer.

Cet automne, collectivités, entreprises et particuliers sont confrontés à une nouvelle hausse drastique des prix des énergies fossiles, de l'électricité et des matériaux de construction. Au même moment, le premier rapport du GIEC Pays de la Loire présente une synthèse des évolutions du climat local et certaines de ses conséquences probables d'ici seulement quelques dizaines d'années. Vagues de chaleur, baisse des ressources en eau, perte de biodiversité ou encore risque d'immersion marine... Il nous faudra, c'est certain, faire preuve d'agilité, de rigueur et de détermination pour garder le cap des enjeux forts que notre société devra relever dans les années à venir.

Dans ce contexte, notre mobilisation reste maximale, notamment pour veiller au renforcement et à l'efficacité des travaux de rénovation thermique, à la gestion raisonnée des matériaux, des déchets et des eaux pluviales à la parcelle. Ces sujets croisent d'ailleurs largement les propositions défendues par la CAPEB lors des récentes Assises du BTP, organisées par le gouvernement pour trouver des solutions aux difficultés des entreprises du bâtiment confrontées à l'inflation et aux problèmes d'approvisionnement (voir p. 2).

Ce recouplement est tout naturel : le secteur du bâtiment est intrinsèquement lié aux territoires dans lesquels il se déploie, et nos futurs sont indissociables.

Nous partageons donc dans cette lettre certaines propositions que nous avons portées aux Assises du BTP, ainsi que quelques-unes des actions locales que nous menons. **Nous sommes à votre écoute pour échanger et développer des actions dans vos territoires.**



Un nouveau Président pour la CAPEB Pays de la Loire

Michel Brochu passe le relais de la Présidence de la CAPEB Pays de la Loire, après neuf années d'investissement, à Alain Lacour. Administrateur au sein de la CAPEB Maine et Loire, dirigeant d'une entreprise de menuiserie, compagnon du devoir de formation, Alain Lacour résume ainsi son engagement : « Je souhaite m'investir pleinement et poursuivre la construction d'un réseau CAPEB régional fort pour porter plus haut la voix des entreprises artisanales du bâtiment et les accompagner plus loin sur les enjeux de demain ».



Alain LACOUR

Menuisier (49)
Président
CAPEB Pays de la Loire

&

Martial BEDOUET

Paysagiste (49)
Président
CNATP Pays de la Loire



Les propositions de la CAPEB pour faire face aux défis

Lors des Assises du BTP, la CAPEB a fait de nombreuses propositions pour adapter les dispositifs existants aux besoins réels constatés sur le terrain. En voici la synthèse...



Hausses des prix

La CAPEB souligne l'importance d'une réelle transparence sur les hausses de prix pratiquées par les industriels et les négociés et s'interroge sur la réalité de la hausse des prix de certains matériaux. Elle a d'ailleurs appelé le 27 septembre au lancement d'une « mission flash » sur ce sujet auprès du Président de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. En attendant, la CAPEB a obtenu des engagements de certains fabricants (pas tous, malheureusement) de garantir des prix aux artisans du BTP sur une durée minimum. Dans les marchés publics, plusieurs notes officielles se sont succédé cette année pour encourager les maîtres d'ouvrages à faire preuve de pragmatisme dans l'actualisation des prix. La CAPEB a obtenu un délai d'actualisation des indices revu à 45 jours (au lieu de 3 mois) pour coller au mieux à la réalité des prix.



Travaux de rénovation

La CAPEB défend un système d'aides stables pour éviter les « STOP and GO » (sur les « coup de pouce » CEE par exemple), ou les ajustements techniques qui imposent de modifier les devis ou de recommencer les dossiers de financement. Elle défend également l'**indexation des aides sur l'inflation** pour éviter une augmentation du reste à charge des ménages, notamment les plus modestes. Enfin, elle demande la **redynamisation du marché des CEE** par l'augmentation du niveau des obligations des obligés.



Gestion des déchets

La CAPEB demande un calendrier réaliste et des exigences adaptées au terrain pour faire de la gestion des déchets de chantier une réalité. Pour cela, elle propose de :

- ▶ Décaler la mise en œuvre de la REP bâtiment au 1^{er} janvier 2024 pour éviter d'ajouter de l'inflation à l'inflation et laisser le temps aux entreprises d'intégrer le montant des éco-contributions dans leur devis.
- ▶ Prendre en compte la spécificité des artisans fabricants dans le dispositif d'éco-contribution (exonération ou simplification extrême).
- ▶ Assurer la transition vers des solutions de proximité : les modes de collecte des matériaux triés issus des chantiers du BTP prévus dans la REP bâtiment sont multiples (voir notre Lettre aux élus n°5) : points de maillage, négociants, collecte sur chantier >50m³, ou encore collecte en entreprise. Les éco-organismes ont 4 ans pour développer un maillage couvrant l'ensemble du territoire. **Attention, toute décision hâtive de refuser l'accès des professionnels à vos déchetteries serait catastrophique** (risque de retour des dépôts sauvages). En effet, 60 % des entreprises de moins de 3 salariés utilisent actuellement cette solution de tri/recyclage des excédents de chantiers.
- ▶ La CAPEB est volontaire pour participer au groupe de travail mis en place par le Conseil régional de Pays de la Loire, afin d'accompagner la transition et défendre l'accès pour les professionnels à des solutions de proximité adaptées à leurs besoins, valoriser les matériaux et développer le réemploi.

Nous avons bien d'autres propositions (lutter contre la concurrence déloyale, faciliter la rénovation globale...) sur lesquelles nous sommes prêts à échanger avec vous.



RGE

La CAPEB propose de renforcer la crédibilité des qualifications, simplifier le dispositif et augmenter le nombre d'entreprises qualifiées, notamment à travers les deux axes suivants :

- ▶ Instaurer une « proportionnalité » en imposant la présence d'un référent RGE pour 10 salariés dans les entreprises RGE, d'une part, et en fixant un taux de contrôle variable en fonction du nombre de chantiers réalisés par l'entreprise, d'autre part.
- ▶ Renforcer la pertinence et la coordination des contrôles réalisés au titre de la qualification RGE, de MaPrimeRénov' et des CEE.

Un territoire, Une initiative

Un camion pour promouvoir l'adaptation des logements en Pays de la Loire

Bonne nouvelle : nous vivons de plus en plus vieux ! Pour accompagner cette tendance, notre habitat doit évoluer avec nous. Anticiper l'adaptation des logements est d'ailleurs le deuxième objectif des projets de rénovation, après la maîtrise des consommations énergétiques. Alors que le gouvernement annonce le lancement au 1^{er} janvier 2024 de Ma Prime Adapt[®], la CAPEB, la CNATP et leurs partenaires renforcent leurs démarches de formation et d'information des artisans et des usagers.

Les artisans du bâtiment, professionnels des adaptations sur-mesure des logements

L'adaptation commence souvent par la salle de bain, la pièce rénovée en priorité du fait du risque accru de chutes. Elle peut se poursuivre par l'aménagement des accès extérieurs, escaliers, lumières, largeurs des portes et des couloirs, cuisine, l'ergonomie des sanitaires et des poignées, etc. Pour ces travaux, il est tout naturel de se tourner vers les entreprises artisanales du bâtiment, habituées au sur-mesure.



Remise par David Durand, référent élu Handibat Mayenne, des attestions aux nouveaux Handibat, en présence de Mélanie Verger, ergothérapeute de SOLIHA 53

Un réseau d'artisans, gage de sérieux et de qualité

La CAPEB et la CNATP sont à l'origine des marques **Handibat** et **Silverbat** pour la promotion des entreprises formées et engagées dans la démarche du confort d'usage et de l'habitat adapté à tous <https://silverbat.handibat.info>.

Elles soutiennent également la démarche de formation **Silver'Pass** pour les apprentis dans les BTP CFA volontaires.

Un camion pour aller à la rencontre des usagers dans vos communes

La CAPEB, Soliha et Saint-Gobain ont noué un partenariat pour l'aménagement d'une plateforme mobile de l'accessibilité. Lieu d'échange, de prévention, de sensibilisation pour promouvoir les solutions de bien vieillir à domicile et l'adaptation des logements, **ce camion pourra être présent sur le marché de votre commune** afin d'expliquer aux passants tout l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier pour faire des travaux à travers les Guichets de l'habitat. Équipé de plusieurs aménagements simples (mais efficaces !), ce « truck » a fait ses preuves et qui désormais est présent en Pays de la Loire pour des animations.



Un grand merci à nos adhérents ayant donné de leur temps pour l'aménagement de ce camion : Olivier Suzanne (AE Habitat à Nantes) ; Didier Maudet (Bregeon Maudet aux Herbiers) et Michel Sachot (Menuiserie Guillet à Venansault).



Pauvreté et précarité des personnes âgées en Pays de la Loire

Le nombre de personnes de plus de 60 ans en Pays de la Loire a bondi de +15 000 en 5 ans, pour atteindre près de 73 000 personnes en 2018. Environ 7,5 % des plus de 75 ans sont en situation de pauvreté (contre 10 % au niveau national), avec des répartitions variables selon les territoires, révèle l'étude Pauvreté et précarité des personnes âgées en Pays de la Loire du Gérontopôle des Pays de la Loire (onglet "publications" du site <https://www.gerontopole-paysdelaloire.fr/>).

Cette étude renforce, si besoin était, notre conviction que l'accompagnement des travaux d'adaptation constitue un axe majeur de la rénovation - à coupler autant que possible avec la rénovation thermique - et qu'il est nécessaire d'indexer les aides aux travaux sur l'inflation, notamment pour les seniors relevant des catégories de revenus modestes et très modestes (voir nos propositions p. 2).

Qualipluie, la marque des entreprises formées à la GIEP

La gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle (GIEP) est un enjeu important pour les communes soucieuses, entre autres, de limiter les inondations et d'améliorer les volumes d'eaux « naturelles » (rivières, étangs, eaux souterraines). Les élus locaux sont déjà mobilisés pour sensibiliser les habitants à l'importance de ce sujet. La CAPEB et la CNATP, quant à elles, informent et forment les entreprises artisanales concernées par la GIEP.

- ▶ **Des temps d'information sur la GIEP** ont déjà été organisés, souvent avec l'appui des conseils départementaux ou des communautés de communes. En complément, la CAPEB et la CNATP ont encouragé les entreprises à suivre l'actualité de la GIEP durant le carrefour des gestions locales de l'eau organisé fin juin à Rennes.
- ▶ **Des formations sur deux jours, organisées par la CAPEB et la CNATP permettent aux professionnels d'obtenir le label Qualipluie.** Ce label met en valeur le savoir-faire des entreprises pour la récupération des eaux pluviales et la gestion de l'eau à la parcelle. L'association Essor Durable est gestionnaire de la marque Qualipluie.



Président : Alain LACOUR

Secrétaire générale : Virginie BAUDRIT

02 40 89 71 47

1, rue Louis Marin - 44200 NANTES
capeb@capeb-paysdelaloire.fr

En région Pays de la Loire



La CAPEB défend près de
22 000 entreprises
du bâtiment de moins de 20 salariés.

Elle fédère près de
6 500 entreprises.



Elle regroupe les
5 CAPEB départementales
implantées sur le territoire ligérien.

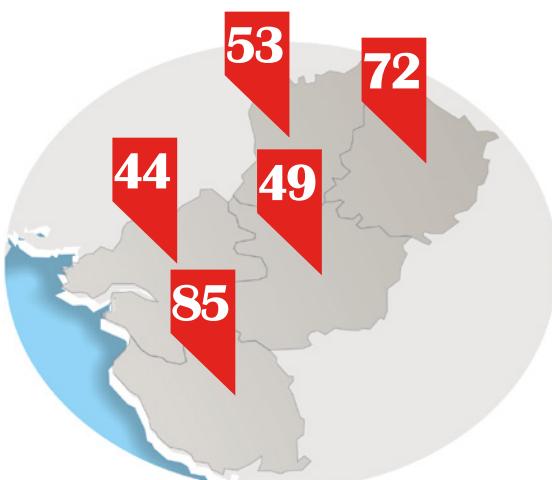


Elle est administrée par
250 artisans élus et emploie
près de **90 collaborateurs**.



Retrouvez nos lettres sur
<https://www.capeb.fr/service/artisans-et-elus-plusfortensemble?c=44>

Contacts départementaux



Loire-Atlantique

www.capeb-loireatlantique.fr

Président : Jean-Marc Pernot

Référente : Andréa Lemasson

- 02 40 08 99 60
- a.lemasson@capeb44.fr

Maine-et-Loire

www.capeb-maineetloire.fr

Présidente : Christelle Delouche

Référent : Gilles Hamon

- 02 41 368 368
- gilles.hamon@capeb49.fr

Mayenne

www.capeb-mayenne.fr

Président : Yves Maillard

Référent : Dominique Marquand

- 02 43 49 38 00
- dominique.marquand@capeb-mayenne.fr

Sarthe :

www.capeb-sarthe.fr

Présidents : Loïc Yvon & Bruno Hatton

Référente : Aurélie Gourmet

- 02 43 520 520
- a.gourmet@capeb-sarthe.fr

Vendée :

www.capeb-vendee.fr

Présidente : Lucie Amelineau

Référente : Cécile Henriet

- 02 51 62 38 74
- cecile.henriet@capeb-vendee.fr



La CAPEB et la CNATP sont membres

de l'**U2P (Union des entreprises de proximité)**

qui représente et défend l'ensemble
des entreprises artisanales et professions libérales.